



**AMBASSADE DE FRANCE EN INDE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL**

La Conseillère pour les affaires agricoles

Le 4 février 2021

Conditions d'importations des fromages et produits laitiers en Inde

1) Exigences sanitaires fixées par le département de l'élevage pour l'importation de fromage en Inde :

L'Inde **interdit** l'importation de produits laitiers fabriqués à l'aide de **présure animale**.

Elle exige également que les animaux producteurs de lait **n'aient jamais été nourris avec des aliments produits à partir d'organes internes**, de farines de sang et de tissus de ruminants. Le **lait doit être traité à une température** garantissant la destruction des organismes responsables de la tuberculose, de la listériose, de la paratuberculose, de la fièvre Q et de la brucellose (interdiction de fait des fromages au lait cru).

Le **certificat vétérinaire** et les autres exigences sanitaires pour les importations de fromage peuvent être consultés sur le lien ci-dessous :

[Milk and milk products.pdf \(dahd.nic.in\)](http://dahd.nic.in)

2) Normes de productions et étiquetage

A part les exigences sanitaires fixées par le département de l'élevage de l'Inde, les produits destinés à la consommation humaine sont également soumis à la réglementation de la FSSAI (Food Safety and Standards Authority of India). Les réglementations gouvernant les fromages se trouvent à partir de la page 60 (**2.1.17 Standard for Cheese and Cheese Products**) du document ci-dessous, et doit être lu en parallèle avec la disposition **2.1.1 General Standards for Milk and Milk Products** (pages 2 – 7) :

[Compendium Food Additives Regulations 08_09_2020-compressed.pdf \(fssai.gov.in\)](http://fssai.gov.in)

Cette réglementation définit aussi les normes concernant l'étiquetage, notamment les noms coulommiers, camembert, brie, Saint-paulin, emmental et mozzarella. .